



Et aussi :



BUDGET

2023 et projets en cours



TRAVAUX

Construction de la halle



SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Aides aux démarches
administratives numériques



VIE DU VILLAGE

Festi'Mousse



Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

i Le Maire, les adjoints et le secrétariat reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services péricolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

BRUITS

Avec l'arrivée des beaux jours et pour le bien-être de tous... J'évite de faire du bruit (tonte, tronçonneuse, musique trop forte) afin de respecter le repos du voisinage.

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 stipule :

... les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers, hors tri sélectif, est effectuée le **jeudi matin**, les **semaines paires**.

En complément, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apports Volontaires. Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.

Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site de Bièvre Isère Communauté.

Rappel des consignes :

- Pensez à sortir votre poubelle la veille.
- Le dépôt de sacs sur la voie publique est interdit ; veillez à utiliser une poubelle conforme.
- Pensez à rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué.
- Merci de respecter la propreté des abords des Points d'Apports Volontaires.
- Ne sont à déposer dans les bacs gris disposés à coté des PAV UNIQUEMENT les déchets ménagers non recyclables

PROCHAINES DATES DE COLLECTE :

13 juillet	21 septembre	30 novembre
27 juillet	05 octobre	14 décembre
10 août	19 octobre	28 décembre
24 août	2 novembre	
07 septembre	16 novembre	

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE



www.gillonnay.fr



facebook.com/Gillonnay



panneau pocket

RECYCLAGE

Emplacement des **conteneurs de tri sélectif pour le verre, les papiers et les emballages** :

- place de la Vogue
 - près des HLM, rue de Battines
 - carrefour Chemin de Praronds et allée du Pré Couchant
- Pour les vêtements et chaussures :
- place de la Vogue

DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en hiver)
04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

Lundi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12 et 14h-18h (17h en hiver)
04 76 93 44 16

FEUX DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux, sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental.

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre s'expose à une amende de 450 €.



RÉPERTOIRE ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Nous avons pour projet d'éditer un annuaire des professionnels de la commune et nous souhaiterions par la même occasion mettre à jour notre site internet.

Votre siège social est situé sur la commune de Gillonnay, vous souhaitez faire connaître votre activité et/ou apparaître sur le site internet et dans l'annuaire !

Merci de transmettre vos informations ou votre carte de visite au secrétariat par mail : mairie@gillonnay.fr



Traditionnellement le bulletin municipal de juin porte à votre connaissance les montants des investissements décidés par les élus et les crédits de fonctionnement votés pour assurer la continuité des services au quotidien.

2023 avec l'envolée des coûts des matières premières, l'impact de l'évolution des salaires sur les prestations de nos fournisseurs et de notre masse salariale nous obligent à redoubler de vigilance sur tous nos postes de charges pour équilibrer notre budget.

En termes d'investissement le projet de l'année sera la construction de la halle place de la mairie. Plusieurs gros dossiers sont sur la table (agrandissement de l'école et de la cantine, toiture espace gytiss, aménagement entrée est du village...).

L'ouverture d'une 5eme classe à la rentrée de septembre et l'arrivée de nouveaux habitants en 2024-2025, nous obligent à repenser l'organisation de l'école et de la cantine.

Sur le plan intercommunal, la mise en place de l'organisation de la collecte des déchets ménagers par apport volontaire vient d'être acté pour 2025-2026 au dernier conseil communautaire.

Durant cette période de transition des actions de sensibilisation au tri des déchets vont être conduites. Aujourd'hui le coût de collecte et de traitement d'un déchet non trié revient à 134€ la tonne alors qu'un déchet recyclé revient à 44€ la tonne.

La lutte contre l'incivisme avec les dépôts sauvages à côté des points de tri va également être renforcée sur tout le territoire.

Sur le plan associatif, nos associations retrouvent un nouveau dynamisme après ces années COVID. Un grand merci à tous les bénévoles qui font de Gillonnay une commune où il fait bon vivre.

Que cette période estivale, période de pause ou de ralentissement des activités, synonyme de vacances pour certains ou simplement de répit pour d'autres, vous permettent de vivre en famille ou entre amis de beaux moments de partage.

Bonne lecture
Bon été à toutes et tous.

Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

Conception
Aurélié Bregeon, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos
Marie-Francoise Rattier, Jean-Paul Jullien-Vieroz, Véronique Billamboz, René Perrot, Sonia Lamary, Maria Guglielmi, Mathias Allely Sou des écoles

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Photo mairie au printemps

Impression
Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.

Juin
2023

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Culture	p. 9
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Vie du Village, Vie Associative	p.10
La Vie Municipale	p. 4	À noter...	p.12
Budget 2023	p. 5		
Travaux	p. 6		
Social et Solidarités	p. 7		
Scolaire et Périscolaire	p. 8		



La vie municipale

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commissions	Membres
Administration et Finances Informatique	Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ - Gwenaëlle BELLIER - Véronique BILLAMBOZ - Pascale GUILLET - Béatrice RABATEL
Communication	Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ - Gwenaëlle BELLIER - Francine EHRLER - René PERROT
Vie du Village et Vie Associative	Gwenaëlle BELLIER - Aurélie CHORIER - Francine EHRLER - Frédéric PELLET - René PERROT - Corentin PHILIBERT - Béatrice RABATEL
Vie Scolaire, Périscolaire et Jeunesse	Véronique BILLAMBOZ - Gwenaëlle BELLIER - Colette DAMOTTE - Edouard DRESSAYRE - Francine EHRLER - Mélanie LOPES
Culture et Patrimoine	Marie-Françoise RATTIER - Véronique BILLAMBOZ - Edouard DRESSAYRE - René PERROT
Aménagement Urbanisme et Environnement Développement durable	Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ - Aurélie CHORIER - Francine EHRLER - Hervé GIROUD - Frédéric PELLET - Corentin PHILIBERT
Infrastructures Travaux et Sécurité Bâtiments/Voirie/Réseaux	Hervé GIROUD - Aurélie CHORIER - Béatrice RABATEL - Frédéric PELLET - Corentin PHILIBERT
Comité Social et Solidarités	Gwenaëlle BELLIER - Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ - Véronique BILLAMBOZ - Marie-Aimée BOUCHET BERT - Séverine CARLIN - Catherine JACQUIER - Chantal LOSSI - René PERROT - Béatrice RABATEL - Yolande TRIPIER

COMITÉS

Comités	Membres
Cimetière	Corentin PHILIBERT - Frédéric PELLET - Marie-Françoise RATTIER - Colette DAMOTTE - Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ - Régine BOUGET-LAVIGNE - André CIVET- Agnès ROBIN-BROSSE - Madeleine ROBIN-BROSSE - Martine TISSERONT - Laurence VALENTIN
Chemins de randonnée et Patrimoine	Gwenaëlle BELLIER + 6 élus et 6 non élus, constitution en cours
Restauration	Véronique BILLAMBOZ + élus et non élus, en révision

RÉUNIONS DE QUARTIER

Entre novembre 2022 et janvier 2023, 7 réunions de quartiers ont eu lieu.

Ce sont plus de 200 personnes qui ont participé. À l'issue de ces réunions une fiche de synthèse (n°1) a été diffusée à tous les habitants.

Quelles suites ont été données ?

- Création de 2 Comités de travail associant élus et non élus (Cimetière - Chemins de randonnées et patrimoine)
- Entretien et sécurisation des chemins (délignage de certains chemins pour améliorer le croisement des véhicules)
- Réflexion sur l'intégration de notre commune dans une police intercommunale (décision repoussée pour l'instant)
- Poursuite du Développement de l'application Panneau Pocket
- Installation d'un Radar pédagogique dans une rue
- Étude du dossier Voisins Vigilants

COMPTES RENDUS

Synthèse réunions de quartiers
1
novembre 2022 - janvier 2023

Circulation/Voirie
Remarque sur la vitesse excessive concernant beaucoup de routes ou de chemins du village. Une discussion de carrefours jugés à risque, la signalisation sera à revoir. Certains chemins nécessitent plus d'entretien (délignage). Quelques endroits de stationnement seront à repenser. L'aménagement d'une voie pour aller en vélo à l'école ou à la Cite Saint André a été demandé, ainsi que la mise en place du radar pédagogique dans certaines rues pour avoir des mesures de vitesse et de passage.

Incivilités
De nombreuses incivilités sont constatées sur la commune. La mise en place de "Voisins Vigilants" est suggérée. L'occupation d'une police inter-municipale ou de la vidéo surveillance/protection n'a pas paru prioritaire.

Points d'Apports Volontaires
Entretien des abris à vélos, bancs, trépas, déchets à être implantation de nouveaux Points d'Appoints à prévoir.

Thématiques :
Circulation / Voirie
Ramassage OM
Désenclavement
Espaces prioritaires...

Pistes de travail :
Mise en place du radar pédagogique dans différents quartiers (1 semaine - 1 mois)
Poursuite l'entretien des chemins et des rues
Créer un groupe d'élus / non élus pour la mise en valeur de chemins de randonnées
Poursuite de l'opération « Voisins Vigilants »

Commune de Gillonnay
43 place de la Mairie - 33200 Gillonnay
tel. 06 46 22 51 46
mairie@gillonnay.fr

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Françoise BOUET, arrivée au sein du service périscolaire en 2008, prend sa retraite début juillet. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Tiffany COLLOT effectue le remplacement de Fatima CHARLES-PELLAT pendant son arrêt maladie.

Harmony BOURGEOIS est en contrat depuis avril au service périscolaire, cette dernière remplace et complète le temps de travail de Michèle WORMSER.



LE VOTE DU BUDGET

Préparé comme chaque année en commission, le budget primitif 2023 a été adopté en séance du conseil municipal du 06 avril à l'unanimité.

Le conseil a souhaité du fait du contexte économique actuel limiter l'augmentation des taux d'imposition communaux pour les contribuables à 1% cette année malgré une hausse des charges de fonctionnement de près de 10% .

En terme d'investissement, le projet phare cette année est la construction de la halle.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	729 290 €	381 985 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	€	%
Charges générales (entretien batiments, voirie, assurances...)	301 347 €	41,3
Charges de personnel	352 107 €	48,3
Autres charges (subv. asso, participations interco, indemnités élus...)	61 469 €	8,4
Charges financières	12 367 €	1,7
Dotations aux amortissements	2 000 €	0,3
TOTAL	729 290 €	



Recettes :	€	%
Produits des services (périscolaire, redevance domaine public...)	65 200 €	8,9
Impôts et taxes (taxe foncier bâti/non bâti, compens Etat...)	402 377 €	55,2
Dotations (Etat, département, FCTVA.)	234 113 €	32,1
Autres produits de gestion courante (location, bâtiments, rembt divers)	27 600 €	3,8
TOTAL	729 290 €	



INVESTISSEMENT

Dépenses	€	%
Frais d'études (Gyltiss, sécurité RD73, agrandissmt école/cantine...)	47 395 €	12,4
Voirie et Réseaux (Enfouissement réseau RD73H, signalétique...)	35 000 €	9,2
Bâtiments (Climatisation bureaux gyltiss, halle place de la mairie...)	185 742 €	48,7
Mobilier, Equipements divers (Mobilier école, périsco, jeux école ...)	23 547 €	6,1
Véhicule service technique (Renouvellement camion benne)	25 000 €	6,5
Divers	1 121 €	0,3
Remboursements emprunts	64 180 €	16,8
TOTAL	381 985 €	



Recettes	€	%
Excédent de fonctionnement capitalisés	118 807 €	31,1
Report excédent d'investissement 2022	146 800 €	38,4
Taxe aménagement	29 137 €	7,6
FCTVA	8 035 €	2,1
Amortissements	3 000 €	0,8
Subvention	76 206 €	20
TOTAL	381 985 €	





Travaux

LA HALLE

Décidée en début de mandat, les travaux de construction de la halle place de la mairie vont démarrer.

Après les travaux de désamiantage et de démolition fin 2021 des anciens locaux des pompiers, les études de sol en 2022, 2023 va voir enfin sortir de terre ce nouveau bâtiment.

Ainsi s'achève la restructuration de la place de la mairie démarrée en 2017. Cet espace ouvert devrait permettre à nos associations d'organiser de beaux moments festifs.



La réalisation de ce bâtiment dessiné par Jean-François PEPILLO architecte et maître d'œuvre a été confiée à des entreprises locales.

Lot VRD/maçonnerie : Entreprises GACHET/GLANDU/LAQUET
Lot charpente zinguerie : Ets MARGUET.

Montant du marché 151 400 € TTC.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Région Rhône-Alpes Auvergne et du Conseil départemental.

TRAVAUX ROUTE DU DAUPHINÉ

L'enfouissement des réseaux secs s'achève. Une opération portée par TE 38 qui s'élève à 400 000 € TTC pour un reste à charge de la commune de 123 000 € TTC.

Ces travaux ont permis d'enfouir 1.2 km de câble, de raccorder 23 habitations et supprimer une trentaine de poteaux (Edf et France télécom).

Cet été devrait démarrer le remplacement de la canalisation d'eau potable sur cette même portion de route (environ 400m). Ces travaux seront financés intégralement par Bièvre Isère Communauté.
Montant du marché 310 000 € TTC. Travaux qui seront réalisés par le groupement GUILLAUD TP/GMTP.



AVANT



APRÈS

VOIRIES

L'entretien des voies communales représente chaque année une part non négligeable dans le budget de fonctionnement de la commune.

Cette année plus de 55 000 € TTC y seront consacrés.

L'entreprise AGERON durant une semaine a sillonné nos routes pour entretenir talus et fossés.

Intervention qui sera renouvelée en aout pour la destruction de l'ambrosie et enfin en octobre novembre pour un dernier passage .

L'entreprise TROUILLOUD procédera à la réfection de quelques chemins de plaine.

L'entreprise BAJAT assure le suivi des chemins goudronnés. Une intervention indispensable, mais relativement onéreuse.

NOUVEAU CAMION BENNE

Depuis début juin, les services techniques sont dotés d'un nouveau camion-benne acheté d'occasion.

Coût de l'investissement 25 000 € TTC.



URBANISME

Deux nouveaux lotissements sont en train de sortir de terre :

- "Le clos " chemin du clos
- "Bella CIAO" chemin de Praronds

Une vingtaine de maisons individuelles devrait être construites entre 2023 et 2024 .

Bienvenue aux nouvelles familles qui ont choisi notre commune pour s'installer.



PLUI

La forte réduction des surfaces à construire va encore s'accroître dans les années qui viennent avec la mise en application de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols).

Cette loi aura comme conséquence de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels et agricoles d'ici 2030.



AIDE ALIMENTAIRE

Créée en 2009, 3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue chaque semaine des colis d'aide alimentaire dans son local de La-Côte-Saint-André 95, rue Elsa Triolet.



Ces colis permettent aux familles de bénéficiaires de subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles retrouvent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Une participation solidaire leur est demandée :
1,90 €/colis adulte et enfant + de 12 ans,
1 €/colis enfant de - de 12 ans.

- Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec la conseillère en économie sociale et familiale au 04 37 04 30 61.

- Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges, il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille pour décider si l'aide sera accordée. Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution.

Ce service est entièrement assuré par des bénévoles. Les volontaires sont les bienvenus.

Renseignements au 04 37 04 30 61

mardi et mercredi 9h - 12h et 13h30 - 17h / jeudi 9h - 12h

AIDES AU LOGEMENT

Vous souhaitez :

- **Améliorer votre logement** : rénovation de logement dégradé ou insalubre ...
- **Augmenter les performances énergétiques** par l'isolation thermique, le changement de menuiseries ou le chauffage
- **Adapter votre logement à une perte d'autonomie** : pose de rampe, changement de douche ...



Pour vous aider dans votre projet, vous pouvez contacter **SOLIHA Isère Savoie**, association, qui vous apportera gratuitement un conseil personnalisé et un accompagnement dans vos démarches.

Pour plus d'informations, **contactez SOLIHA au 04 76 47 82 45**, muni de votre avis d'imposition.



AIDES AU DÉMARCHES ADMINISTRATIVES NUMÉRIQUES

A la fin du mois de juin, s'arrêtent les permanences d'aides aux démarches administratives numériques, organisées par Bièvre Isère Communauté.

Sur la commune, deux personnes formées pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches prennent le relais avec le soutien de la Communauté de communes (Gwenaëlle Bellier et Séverine Carlin). Il faut prendre rendez-vous en mairie.

L'espace **France Services à la Côte Saint André** peut aussi vous aider, sans rendez-vous.

Ce service de proximité abrite des permanences de nombreux organismes : **Mission locale de la bièvre pour les 16 - 25 ans, MSA, CPAM, écrivain public etc ...**

Il permet également aux usagers d'obtenir de l'aide pour la constitution d'un dossier de retraite ou les démarches concernant les demandes de Chèque Energie.

Contact information : 04 74 20 31 57

LA RESSOURCERIE



Depuis 2014, La « Ressourcerie de Bièvre Valloire » propose de collecter tous types de produits au domicile des particuliers, des entreprises ou des collectivités locales afin de limiter l'enfouissement des déchets sur notre territoire de Bièvre Valloire.

Ces magasins solidaires de St Pierre de Bressieux et de Beaurepaire permettent de proposer à la vente à un prix très modeste des centaines d'objets restaurés par leur atelier d'insertion professionnelle.

Heure d'ouverture du magasin de Saint Pierre de Bressieux :
les mercredis et les vendredis 9h-12h30 et 13h30-16h30,
les samedis 10h-16h30

les premiers samedis du mois, une grande vente de 8h30 à 18h.

Contact : 04 27 69 00 62 du mercredi au samedi de 8h à 17 h

AIDE AUX DEVOIRS

De fin septembre à mi-mars, le comité social et solidarités a proposé, en lien avec les services périscolaires, un « temps devoirs » de 17h30 à 18h, les lundis et jeudis.

Les enfants pouvaient faire leurs devoirs, accompagnés par des bénévoles. Faute d'enfants inscrits (un ou deux), l'action s'est arrêtée. Cette action pourrait être reconduite l'an prochain si une demande se faisait sentir.

REPAS DES AINÉ(E)S

Le repas aura lieu le samedi 16 décembre, à midi. Sont invitées toutes les personnes de 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales de la commune. Pour les personnes en EHPAD, un colis leur est remis avant les fêtes.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Document obligatoire pour toutes les communes. Il permet de faire face à des situations très diverses nécessitant une réaction rapide (accidents, phénomènes climatiques, problème sanitaire).

En cours de construction pour notre commune, il vous sera présenté dans les prochains mois.



Scolaire et Péri-scolaire

ÉCOLE LES CHÂTAIGNIERS

En lien avec leurs apprentissages, tous les élèves de l'école profitent de nombreuses activités : sportives (danse et hip-hop, judo, piscine, golf, rugby, ski de fond) et culturelles (participation à l'exposition de la RD73 à l'espace Glytiss, visite du musée de Grenoble, de la caserne des pompiers, ateliers jardinage, sortie au Moulin Guitare, journée autour des écogestes et de l'énergie).

Les élèves de CM sont partis en classe de neige à Autrans-Méaudre en Vercors, sports de glisse et découverte de la nature étaient au programme. Ces activités sont financées en partie par la commune et les manifestations portées par le sou des écoles (carnaval, concert jazz, Festi'mousse).

Le projet de chant choral, « A travers chants », porté par AIDA (Arts en Isère Dauphiné Alpes) concerne la classe de CM qui s'entraîne tout au long de l'année. Les enfants seront en représentation musicale avec d'autres classes du département (+ de 1000 élèves) le 27 juin au château Louis XI sur le thème « le roman d'Ernest et Celestine ».

À la rentrée de septembre 2023, l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle permettra à l'école « Les châtaigniers » d'accueillir 106 élèves.

Avec cinq classes, une nouvelle organisation matérielle des locaux est à prévoir pour optimiser les conditions d'accueil des élèves sur les temps scolaires et péri-scolaires. Pour cette rentrée les répartitions par classe seront étudiées de façon à mettre tous les élèves dans des conditions optimales d'apprentissage.

Les élèves préparent la kermesse : spectacle de danse et animation organisé par le Sou des écoles.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Notre commune propose de nombreuses activités pendant les temps péri-scolaires. Les acteurs éducatifs (parents, enseignants, service péri-scolaire, élus, associations...) coordonnent leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

L'ensemble de ces actions est décliné dans un projet éducatif (PEDT) agréé par la CAF (Caisse des Allocations Familiales)

Lors de l'accueil du soir, l'équipe péri-scolaire a proposé différentes activités autour du thème « Féérique et Imaginaire », comme par exemple des masques pour le carnaval et des attrapes rêves en macramé. Les temps de midi sont rythmés par des jeux de cohésion.

L'accueil du mercredi, avec le thème « Chamboulons le Temps », a permis aux enfants de passer d'un univers à l'autre, tout en découvrant différentes époques :

- la préhistoire « Les Crocs magnons »,
 - le moyen-âge « Princes et Princesses »,
 - la période contemporaine « Les toupies, les Pokémons... »,
 - le futur « créer son objet du futur, fabrication de notre robot... ».
- Nos petits voyageurs dans le temps sont allés à la rencontre des indiens à « Indian's Vallée ».

Un mercredi par mois, un temps de jeux calmes et d'échanges intergénérationnels est proposé aux enfants, en partenariat avec l'association de l'Automne Ensoleillé.

Pour terminer cette année scolaire, les enfants préparent activement « La Fiesta du péri-scolaire ».



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En tant qu'élus, les enfants découvrent les rouages d'un conseil municipal en proposant leurs nombreuses idées, travaillant et finalisant des projets. Ils prennent aussi part à la vie de la commune avec récemment la commémoration du 8 mai 1945.

Leur projet phare de cette année est de créer une « boîte à jeux ».

Les enfants, lors de leurs réunions mensuelles, ont réfléchi comment organiser et mettre en place ce projet. Un appel à dons de jeux de société a été lancé. Il a permis de récolter 80 jeux. Un grand merci à toutes les familles qui ont répondu à leur demande.

Après la réalisation du catalogue des jeux disponibles, les enfants vont mettre en place, à partir de la rentrée de septembre 2023, un système gratuit de prêt pour tous les habitants.

*Préparez-vous à jouer
en famille et entre amis !*



INSCRIPTIONS ÉCOLE et PÉRISCOLAIRE 2023/2024

Les inscriptions sont ouvertes. Formulaires téléchargeables sur notre site internet :

www.gillonnay.fr
Accueil/Vie Pratique/Enfance

Les dossiers complets sont à déposer en Mairie.



TROUPE DE MEYRIÉ

Une centaine de personnes, le 25 février dernier, a assisté à la pièce "Comme un parfum de Violette", mise en scène et écrite par les comédiens eux-même. Une pièce pleine d'humour et de rebondissements qui a comblé son public.



RACHEL & CO ET LES CHEVEUX NOIRS

Danse, rythme et bonne humeur étaient au rendez-vous le 25 mars lors du concert organisé par le sou des écoles. Rachel assistante en langue de l'école a partagé la scène avec le groupe de jazz "les Cheveux noirs", une belle soirée musicale.

LECTURE PUBLIQUE

Samedi 1er avril, la bibliothèque municipale a ouvert ses portes et a invité les lectrices à voix haute du groupe : « Les souffleurs d'histoires ».

Jocelyne Blanc, Évelyne Dechenaux, Madeleine Morigault et Martine Nayrolles ont décliné le thème de la Rencontre : rencontres improbables, drôles, émouvantes qu'elles partagent au fil de leur lecture.

Parmi les textes choisis, trois chansons, de Maxime le Forestier, Georges Chelon et Juliette Gréco.



À LA RENCONTRE DE L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Le jeudi 4 mai, profitant du repas mensuel de l'Automne Ensoleillé, une partie de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale a rencontré les convives pour leur présenter l'offre documentaire et l'ensemble des services proposés par le réseau des médiathèques et bibliothèques.

L'occasion d'exposer leur souhait de mettre en place le portage d'ouvrages à domicile.



Bibliothèque municipale

Adhésion : 11€/ famille, gratuite -25 ans.
Valable sur l'ensemble du réseau de Bièvre-Isère.

Permanences :
lundi et mardi de 16h30 à 18h,
mercredi de 15h à 17h,
samedi de 10h à 12h,

Informations : 04 74 20 52 23 - bibliotheque@gillonnay.fr

PRIX NORD ISÈRE DES JEUNES LECTEURS

Les 22 et 23 mai, les élèves de l'école ont accompli leur devoir d'écolier citoyen, encadrés par l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

L'objet de la consultation : la désignation par vote de leur livre préféré, participant ainsi au Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs.

Organisé par la Médiathèque Départementale de l'Isère, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (Capi), les médiathèques et bibliothèques du Nord-Isère, l'événement a été créé en 2006 avec le double objectif :

- Inciter à la lecture les enfants de 3 à 15 ans
- Sensibiliser à la citoyenneté.

EXPOSITIONS

Comme chaque année, l'Association au long de la D73 a présenté son Expo d'Arts à l'espace Gyltiss.

Le vernissage a permis de découvrir les oeuvres d'une quinzaine d'artistes, des enfants de l'école et de l'invité d'honneur Jean-Louis Dupin, sur le thème ABYMES.

Ce moment a été agrémenté par une prestation du groupe de danseurs "Résonnances" sur une chorégraphie de leur professeur Sarah Goliard.





Vie du village, vie associative

CYCLO CLUB

Les membres du club Cyclo ont eu une première partie de l'année très active malgré des conditions météo défavorables.

En janvier ils se sont consacrés à la remise en forme, aux démarches administratives et aux rencontres conviviales : marches, tirage des rois, prise de licences, repas annuel.

Le 26 février avait lieu la reprise officielle suivie du vin chaud de réconfort.

L'organisation des Brevets de Randonneurs Mondiaux en vue du Paris-Brest-Paris a mobilisé les énergies des bénévoles : 25 mars, 200km (116 inscrits), 15 avril, 300km (50 participants), 13 mai, 400km (31 participants) sous la pluie et le dernier 17 juin, 600km (41 participants).

Si la randonnée de printemps a dû être annulée, les grandes opérations de la saison ont été de belles réussites sportives, touristiques et conviviales dans l'esprit du club : une semaine en Sardaigne pour 36 personnes, 3 jours de Pentecôte à Chorges pour 31, la randonnée de St Siméon : 17 participants, l'Ardéchoise 10 inscrits. Bien sûr chacun pouvait chaque semaine se joindre aux sorties programmées.

Le 23 juin la dernière réunion mensuelle avec grillades laissera chacun partir vers ses choix de l'été avant les rendez-vous de septembre.

Au Forum des associations, le 9 septembre, il sera possible de se renseigner et rejoindre le club pour pratiquants de vélo route, VTT, VAE (Vélo à Assistance Électrique).

Renseignements au 06 81 14 81 99



Pentecôte à Chorges



Les Baladins dans les Bauges



Départ du 300km



En route vers la Sardaigne



Musée de la Révolution Française

AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Jeudi 2 février en assemblée générale, le club de l'Automne Ensoleillé a dressé le bilan de l'année. Il compte à ce jour environ 90 adhérents qui se retrouvent le jeudi autour de parties de cartes, de jeux de lettres ou de boules, le mardi au sein de sa section randonnée Les Baladins.

L'association reconduit ses rendez-vous traditionnels : repas, sortie annuelle, concours de belote et de pétanque. L'assemblée a validé l'entrée au conseil d'administration de Rolande Emptoz et de Joëlle Riban. Puis elle a remis leurs certificats aux 7 personnes ayant participé à la session de formation aux premiers secours.

À l'heure de l'apéritif, le club a fêté les anniversaires de l'année. Il a offert bouquet ou cadeau à Sonia Félix pour ses 90 printemps, et à Jeannette Biondi, Jacques Emptoz, Jean-Marie Hervé et Christiane Nardy, octogénaires depuis l'an dernier.

Le conseil d'administration s'est retrouvé pour élire son bureau. Démissionnaires, les deux co-présidents, Bernadette Bouget-Lavigne et Jean Petit ont été remplacés par Jean-François André et Jean-Louis Favre.

En mai, 20 marcheurs du groupe des Baladins se sont retrouvés à Lescheraines. Ils ont arpenté le massif des Bauges, accompagnés de deux guides qui ponctuaient la balade de récits sur la faune, la flore et l'histoire de la Savoie.

Le 8 juin, 40 personnes ont participé à la sortie annuelle et sont parties à la découverte de deux Musées Départementaux :

- Le Château de Vizille (Musée de la Révolution Française)
- La Maison Bergès (Berceau de la Houille Blanche)

SOIRÉE THERMOGRAPHIQUE

Jeudi 2 février avait lieu une soirée d'information pilotée par Bièvre Isère Communauté et animée par une technicienne de l'AGEDEN.

Environ 50 personnes sont venues s'informer sur l'utilisation d'une caméra afin de détecter les pertes de chaleur dans leur habitation.

Une présentation technique et une démonstration dans la nature

permettaient aux participants de se familiariser avec l'appareil. Ceux qui souhaitent faire l'expérience ont pu emprunter l'appareil un ou deux jours pour analyser leur habitation.

Chacun a pu ensuite au cours d'un entretien d'une heure bénéficier de l'analyse commentée par Marine LAB technicienne de l'Ageden et envisager les suites à donner pour parfaire les isolations possibles.





AMIS DU JEUDI

En février, le club bouliste des Amis du jeudi a organisé son Challenge du Souvenir au boulo-drome de la salle multisports.

Une compétition de boule lyonnaise en trois parties d'une durée d'une heure et demie.

Ce concours se joue en triplé avec un changement de partenaires, d'adversaires et de jeux à chaque partie. Les joueurs comptabilisent les points marqués et soustraient ceux qu'ils ont laissés à l'adversaire. Au terme des trois parties, deux joueurs ont terminé ex-æquo, en tête du classement. Il s'agit de Gontran Alteneder et Alain Barral.

Le challenge leur a été remis par Michel Reboud, le président du club en présence du maire Jean-Paul Jullien-Vieroz.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un repas convivial auquel ils avaient convié leurs épouses.



TENNIS CLUB

L'association le Tennis de Gillonnay est une association de tennis loisirs. Elle n'est pas affiliée à la Fédération Française de Tennis. Elle assure la gestion du terrain communal.

Adhérer à l'association donne accès au terrain de tennis.

Ouverte à tous.

L'inscription et les réservations peuvent se faire sur le site balle jaune du tennis de Gillonnay.

Tarifs 2023-2024 :

Gillonnois : Adulte : 15€, Enfant : 10 €, Famille : 30€

Extérieur : Adulte : 20 €, Enfant : 15 €, Famille : 50 €

Caution clé : 20 €

Contact : tennisgillonnay@gmail.com – 06.71.73.72.82

LE BERCAIL PAYSAN

L'Assemblée Générale du Samedi 1er avril, a permis de faire le point sur l'activité et de présenter les orientations pour son devenir, avec comme projet d'aménager l'ancienne maison RIBAN en logements pour adultes handicapés.

COMITÉ DES FÊTES

Lors de son Assemblée Générale, le Comité des fêtes a fait le bilan de l'année écoulée. La coordination positive assurée lors de la fête des marrons 2023 sera reconduite pour 2024.

Retour de la Vogue, perpétuant une tradition instaurée de longue date, le comité des fêtes a repris le flambeau transmis par le Gillonnay Cyclo Club. La vente de boudins et de pognes a eu lieu le lundi 10 avril, pour le plus grand plaisir des nombreux habitués, ravis de se retrouver au moment de l'apéritif.

Il organise le pique-nique de juin et le Téléthon en Décembre. Pour faire vivre le village il réfléchit à quelques nouveautés.

Il fait appel aux bonnes volontés pour renforcer son équipe.



LES CONSCRITS

Lors du week-end pascal, les conscrits ont tenu la buvette aux côtés des quelques forains qui avaient installé leurs stands.

Ils ont également organisé avec succès le concours de pétanque du 11 avril.



ACCA

Ne dérogeant pas à la tradition, les chasseurs de l'Association Communale de Chasse Agréée se sont retrouvés pour leur assemblée générale, samedi 20 mai.

Une quarantaine d'adhérents se sont réunis à Gyltiss. L'occasion de faire le bilan d'une saison qu'ils ont qualifiée de satisfaisante.

Gwenaël Morton succède à Jacky Miguet pour la Présidence.



SOU DES ECOLES

Une journée ensoleillée et les nombreux visiteurs ont fait de cette 2^e édition du salon de la bière, "Festi'Mousse", une belle réussite.



Le Sou des écoles finance chaque année, de nombreuses activités pour les enfants de l'école : concerts, carnaval, fête de Noël, kermesse et bien d'autres.





À noter...



FRELON ASIATIQUE

La progression du frelon asiatique est fulgurante dans notre département. Réelle menace pour la biodiversité et l'agriculture, il est dangereux pour l'homme.

Le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole, section du GDS) qui pilote la lutte contre cette espèce exotique envahissante agit sur deux fronts :

- La destruction des nids grâce à un soutien financier du Département et des Communautés de communes
- La mise en place d'une campagne de piégeage des fondatrices qui en sortie d'hiver construisent les nouveaux nids.

Une fois le nid de frelons asiatiques identifié, il faut effectuer un signalement via la plateforme de GDS : www.frelonsasiatiques.fr afin de déclencher l'intervention d'une entreprise référencée.

La prise en charge de la facture sera alors automatique (50% département, 50% Communauté de communes).



ATTENTION AMBROISIE

C'est avant la floraison de l'ambroisie que nous devons entreprendre sa destruction. Elle choisit toujours l'été pour envahir nos terrains ou nos bordures de route.

Soyons Vigilants

N'hésitez pas à signaler tous sites identifiés :

<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos> ou par mail : contact@signalement-ambroisie.fr ou 0 972 376 888.

Elu, agent territorial, ou simple citoyen, on est tous concernés, car les allergies ne vont qu'augmenter !

Référent commune : René PERROT



MOUSTIQUES TIGRES

80% des moustiques naissent sur le domaine privé... nous avons tous un grand rôle à jouer ! Le moustique tigre peut véhiculer des maladies comme la dengue, le chikungunya, le Zika.

Le moustique tigre est un moustique urbain qui vit dans un rayon de 150 mètres. Si vous êtes piqué chez vous, il est donc né dans votre quartier ! Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois.

Quelques conseils pour éviter la prolifération chez vous, après la pluie et avant une absence :

- **Ranger ou vider les contenants où l'eau peut s'accumuler**
- **Entretenez vos piscines**
- **Gérer les eaux pluviales**

INTERDICTION UTILISATION PESTICIDES CHIMIQUES

Que dit la loi Labbé ?

La loi dite « LABBÉ », depuis le 1er janvier 2017, interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Que dit l'arrêté du 15 janvier 2021 ?

L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie.

Qu'est-ce qu'un cimetière zéro-phyto ?

Un cimetière zéro-phyto est donc un cimetière écologique qui est entretenu sans aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement, et grâce à des solutions alternatives.

Ces mesures impliquent une évolution des pratiques, c'est pourquoi un comité "Cimetière" a été créé, pour réfléchir à un nouveau mode de gestion.



Agenda, manifestations

JUILLET

LUNDI 31 DON DU SANG - 18h Salle des fêtes

AOÛT

VENDREDI 25 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Vernissage 18h30 Espace Gyltiss

SAMEDI 26 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

DIMANCHE 27 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

LUNDI 28 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

SEPTEMBRE

VENDREDI 1 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

SAMEDI 2 CONCOURS PÉTANQUE AUTOMNE ENSOLEILLÉ - 13h Salle St-Maurice

EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

DIMANCHE 3 EXPOSITION COLLECTIVE D73 - 10h 19h Espace Gyltiss

SAMEDI 9 Forum des associations - 9h30 11h30 Salle des fêtes

OCTOBRE

JEUDI 5 CYCLO RANDO VIN DOUX - 10h 17h Salle St-Maurice

SAMEDI 14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMIS DU JEUDI - 9h 12h Salle des asso.

SAMEDI 21 FÊTE DES MARRONS - 12h 18h Espace Montgontier

DIMANCHE 22 FÊTE DES MARRONS - 8h 14h Espace Montgontier

NOVEMBRE

SAMEDI 25 CONCOURS DE BELOTE AUTOMNE ENSOLEILLÉ - 13h Salle des fêtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CYCLO CLUB - 19h Salle des fêtes

JEUDI 30 Théâtre MC2 Salle des fêtes

DÉCEMBRE

SAMEDI 2 TÉLÉTHON COMITÉ DES FÊTES - 10h 15h Salle des fêtes

SAMEDI 16 REPAS DES AÎNÉ(E)S Salle des fêtes

Le calendrier répertorie les manifestations se déroulant sur la commune.

Si vous souhaitez apparaître sur nos différents supports de communication, merci d'envoyer un mail à : mairie@gillonnay.fr avec l'objet, la date, l'heure et le lieu de celle-ci.